

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADATRE "Iteka nIjambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 272 DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2021

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des présumés auteurs de la plupart de ces violations des allégations de violations et des violations des droits droits humains. civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 9 personnes tuées dont 5 retrouvées cadavres et 3 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figure 2 femmes tuées.

Des policiers sont pointés du doigt comme étant des

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie et au droit à la liberté.

Ce bulletin revient aussi sur des questions liées à la justice et aux faits sécuritaires.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET **POLITIQUES**

II. DE LA JUSTICE

III. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLI- TIQUES	
I.1.DU DROIT A LA VIE	3
I.2. DU DROIT A LA LIBERTE	3
II. DE LA JUSTICE	4
III.DES FAITS SECURITAIRES.	4
III. 1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES	4
III.2.AUTRES FAITS SECURITAIRES	5
IV. CONCLUSION	6

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACAT : Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture

CNL : Congrès National pour la Liberté

FBU : Francs Burundais

OTB : Office du Thé du Burundi

RN : Route Nationale

TGI : Tribunal de Grande Instance

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLI-**TIQUES**

I.1.DU DROIT A LA VIE

ra Mairie

Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, une femme prénommée Goreth, résidant en zone Buyenzi, a été tuée, fusillée par Butoyi, policier. Selon des sources sur place, Goreth et Butoyi avaient des parcelles voisines dont leurs constructions avaient été suspendues par des autorités administratives à cause des conflits liés à la délimitation. Selon les mêmes sources, le policier avait repris par force des travaux de construction de la parcelle et la victime était vechamp. Le présumé auteur de l'assassinat a été arrêté le même jour et condamné en date du 2 juillet 2021 par le TGI Muha à une peine à perpétuité et des dommages et intérêts d'une somme de 150 millions de fbu en faveur de la famille de la victime.

Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 30 juin 2021, sur la colline et zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, Bernardin Baserukiye, âgé de 20 ans, a été tué par des policiers affectés à un des postes de police de la commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, la victime était à son domicile lorsqu'un de ses amis est venu le voir et ce dernier lui a demandé de l'accompagner jusqu'à l'endroit où étaient positionnés des policiers qui ont ouvert le feu sur la victime et celle-ci est morte sur le champ. Bernardin venait d'être libéré de la prison de Mpimba, par la mesure de la grâce présidentielle mais il avait passé par le centre de rééducation des mineurs en conflit avec la loi à Rumonge.

Deux personnes tuées en commune Nyarusange, province Gitega

En date du 29 juin 2021, sur la colline Gasenyi, commune Nyarusange, province Gitega, Iddy Bigi-

Une personne tuée en commune Muha, Bujumbu- rimana, résidant au quartier Nyabisindu de la commune Gitega, chauffeur de taxi de type probox im-En date du 29 juin 2021, au quartier Gisyo, zone matriculé K4638A et une autre non identifiée, ont été tuées par des policiers. Selon des sources sur place, Iddy Bigirimana a transporté deux passagers dont un policier de l'API, en tenue civile, de Bujumbura vers Gitega à bord de son taxi. Arrivés à Gitega, vers 18 heures passées, les deux passagers ont demandé à Iddy, de les conduire à Nyarusange et lui ont promis de lui payer 150 000 fbu. Accompagné de son ami Amurani, chauffeur mécanicien, nue s'y opposer. Selon les mêmes sources, ce poli- Iddy les a conduits jusqu'à la colline Gasenyi, comcier a alors tiré plusieurs coups de balles au niveau mune Nyarusange, près de l'usine Nkondo où un des de la poitrine de cette femme qui est morte sur le malfaiteurs a tiré sur Iddy au niveau de la mâchoire tandis qu'Amurani s'est enfui dans la brousse. Les deux malfaiteurs ont poursuivi Amurani en tirant vers lui et l'ont blessé au niveau de l'oreille. Quant à Iddy, il a pu conduire le véhicule jusqu'à l'hôpital de Gitega où il a succombé à ses blessures, quelques temps après. Un de ces malfaiteurs a été attrapé avec son pistolet et un produit incendiaire dans un sac, par la population de Nyarusange et a été remis à la police qui l'a conduit dans la ville de Gitega où des autorités policières l'ont tué.

> Une personne tuée en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi

Deux personnes tuées en commune Nyarusange, province Gitega

I.2. DU DROIT A LA LIBERTE

I.2.1.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Trois personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 4 juillet 2021, vers 6 heures du matin, sur la colline Rwintare, commune Rusaka, province Mwaro, Laurent Nsabimana, agent de l'OTB et deux rondes nocturnes organisées par l'administration. enseignants Gilbert Harerimana ainsi que Rénovât

Ndikuriyo, tous résidents sur cette colline, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot de la commune Rusaka. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de n'avoir pas participé aux

II. DE LA JUSTICE

d'Appel de Ntahangwa en Mairie de Bujumbura faire attendre.

Libération de Germain Rukuki de la prison Ngozi 1'avait condamné à 1 an avec une amende de 50 000 fbu, un jugement survenu après qu'il ait été con-En date du 30 juin 2021, dans l'après-midi, à la pri- damné à 32 ans par le TGI Ntahangwa. Selon les son de Ngozi, Germain Rukuki, membre de mêmes sources, en date du 25 juin 2021, Germain l'ACAT Burundi, président de l'Association Rukuki avait été signifié du jugement rendu mais le «Njabutsa tujane», défenseur des droits humains, a directeur de la prison Ngozi avait refusé de lui faire été libéré après quatre ans de détention. Selon des signer un mandat d'élargissement arguant qu'il sources sur place, en date du 21 juin 2021, la Cour avait reçu des injonctions de ses supérieurs pour le

III.DES FAITS SECURITAIRES III.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Bujumbura Mairie

En date du 28 juin 2021, au quartier Kamesa, zone Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, Musaga, commune Muha, Bujumbura mairie, un province Cibitoke corps sans vie de Pontien Ndugaritse a été retrouvé dans un caniveau d'eau, non loin de son domicile. Selon des sources sur place, la veille, Pontien s'était rendu au marché de Musaga mais il n'était pas rentré à la maison. Les circonstances et le mobile de son assassinat n'ont pas été encore connus.

ganda, province Cibitoke

En date du 4 juillet 2021, vers le matin, à moins d' une centaine de mètres de la RN5, sur la colline Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke, deux corps sans vie des hommes non identifiés ont Un corps sans vie retrouvé en commune Rusaka, été retrouvés par des pêcheurs qui se rendaient à la province Mwaro rivière Rusizi. Selon des sources sur place, ces corps étaient ligotés et attachés sur un arbre se trouvant dans un champ de manioc. Ces pêcheurs ont vite alerté des militaires en patrouille sur cette rivière Rusizi, frontalière avec la RDC. Selon les mêmes

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

Deux corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

Un corps sans vie retrouvé en commune Rusaka, province Mwaro

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, population sur l'ordre de Pamphile Hakizimana, administrateur de la commune Buganda.

En date du 4 juillet 2021, sur la colline Samwe, à moins d'un kilomètre du bureau communal de Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie de Charles Nizigiyimana, âgé de 59 ans, résidant au village de paix, à moins de quatre kilomètres du chef-lieu de la commune Rugombo, a été retrouvé Deux corps sans vie retrouvés en commune Bu- dans un caniveau d'évacuation d'eau d'irrigation. Selon des sources sur place, ce corps présentait des blessures au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, Charles travaillait dans des champs de tomates en emballant des tomates dans des paniers.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juin 2021 indique qu'en date 22 juin 2021, sur la colline Shana, commune Rusaka, province Mwacorps sans vie de la prénomro, sources, les cadavres ont été enterrés le même jour, mée Francine, âgée de 32 ans, a été retrouvée pendue dans son salon accrochée à une corde. Selon des sources sur place, son bébé, âgé de 8 mois, pleurait fort dans la maison et jusqu'à 9 heures, des voisins constatant que Francine n'était pas sortie de la maison ont défoncé la porte et l'ont trouvée morte. Ces voisins ont alerté la police, l'administration et son mari qui travaille à Bujumbura. Selon les mêmes sources, c'est le mari qui est arrivé le 1^{er} avant la police et l'administration. La corde a été enlevée par Gikware, son mari qui a vite brûlé cette corde. La victime était accusée de sorcellerie par ses voisins.

III.2.AUTRES FAITS SECURITAIRES

Une personne battue en commune Bugenyuzi, Une permanence du parti CNL vandalisée en province Karuzi

zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Sal- colline Gitamo, zone et commune Ruhororo, provator Simbabawe, âgé de 63 ans, veuf, a été battu à vince Ngozi, une permanence collinaire du parti son domicile à coups de poings et de pieds par son CNL, a été vandalisée par des gens non identifiés. fils, Yves Nsabimana, âgé de 27 ans, marié. Selon Selon des sources sur place, des portes et des bancs des sources sur place, la victime a été accusée de de cette permanence ont été cassés et jetées dehors s'être remarié et d'avoir refusé de renvoyer sa nou- tandis que tous les écrits du parti ont été gribouillés. velle femme appelée Nsananiye, âgée de 34 ans. Ses 4 enfants ne veulent pas que leur père ait d'autres enfants ce qui augmenterait le nombre d'ayant-droit à l'héritage.

commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 2 juillet 2021, sur la colline Muramba, Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 2021, sur la

Une personne battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une permanence du parti CNL vandalisée en commune Ruhororo, province Ngozi

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des Ce bulletin répertorie également des questions liées allégations et des violations des droits civils et poli- à la justice et à des faits sécuritaires. tiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la en justice leurs auteurs sans parti pris. vie et à la liberté.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre